



Sainte-Suzanne

BULLETIN MUNICIPAL



Marronnier en fleurs

Deuxième semestre 2019 et premier semestre 2020



QUALYS
HOTEL

ARIANIS
SOCHAUX ★★ ★

+33 3 81 32 17 17
contact@arianis.fr



QUALYS-HOTEL est une marque de la SEH (Société Européenne d'Hôtellerie)

seh | UNITED
HOTELIERS

JB DELFOSSE

STORES & FERMETURES



www.jbdelfosse.fr

FENETRE

PORTE

PORTAIL

STORE Int / Ext VOLET

PORTE DE GARAGE

AUTOMATISME

37 rue des chars 25200 MONTBELIARD

03 81 93 14 46 - 06 86 32 60 41



Chers Feunus,

Les mois précédents les élections municipales du 15 mars 2020 étant soumis à réglementation en termes de communications municipales, nous avons fait le choix de regrouper les 2 bulletins municipaux annuels en un seul pour cette année. Vous retrouvez donc en parcourant ce bulletin une rétrospective couvrant la période du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Tout d'abord, au nom de la nouvelle équipe municipale, je remercie l'ensemble des électeurs qui ont renouvelé leur confiance dans notre action menée depuis 6 ans et que nous allons poursuivre avec toujours la même volonté et le même engagement au cours de ce mandat.

Cette période a été marquée par le virus de la COVID-19 encore présent dans nos esprits et qui a impacté fortement notre quotidien.

En effet, le virus n'a pas épargné notre commune. J'ai tout d'abord une pensée particulière pour les proches et pour les Feunus qui ont été touchés ou emportés par ce virus. Durant la période de confinement et au moment du déconfinement, la commune de Sainte-Suzanne ainsi que le CCAS, sous la houlette d'Annie DI MAIO et de ses bénévoles ont œuvré pour faciliter le quotidien des feunus. Je les remercie vivement pour toutes les actions entreprises :

- Appels téléphoniques aux personnes seules et aux plus fragiles,
- Livraison des courses à domicile,
- Mise en place d'un service de garde pour les enfants du personnel soignant,
- Fourniture de masques lavables et réutilisables à l'ensemble de la population,
- Réalisation de surblouses à destination des professionnels de santé présents sur la commune et intervenant à domicile,
- Don de masques jetables à tous les commerçants de la commune et aux professionnels de santé intervenant à domicile,
- Réouverture des services publics (mairie, agence postale) dès le mois d'avril en adaptant les mesures sanitaires,
- Poursuite du nettoyage de la commune et désinfection des bâtiments publics.

Le déconfinement s'est accompagné du retour d'une partie des élèves dès le 14 mai avec une adaptation de nos locaux au protocole sanitaire de l'Education Nationale. Je tiens à remercier l'ensemble des agents municipaux qui ont adapté leurs activités et leurs horaires afin d'apporter un renfort aux équipes éducatives du Groupe Scolaire.

Je souhaite également remercier les responsables d'associations et leurs membres pour leur compréhension dans notre décision d'orienter l'action des agents municipaux vers les écoles et de ne pas rouvrir avant l'été nos locaux compte tenu des difficultés à pouvoir respecter les protocoles sanitaires très contraignants.

En attendant un retour « à la normale », je souhaite à tous les Feunus de passer un bel été.

Le Maire, Frédéric TCHOBANIAN



Sabot de Vénus

DÉCHAUDAT Delphine

22 rue de Besançon
25630 Sainte-Suzanne
03 81 95 42 17
Facebook
www.sabotdevenus.votrefleuriste.fr

Le Petit
Marché

FRUITS & LÉGUMES
DEMI-GROS - DÉTAIL

Charcuterie, crèmerie, fromages et produits d'épicerie

COMMÉMORATIONS

11 NOVEMBRE :

Avec l'aide de Monsieur Robert LOMBARDIN, Président des Anciens Combattants, la commémoration du 11 novembre 2019 a été l'occasion de remettre 4 médailles aux Feunus suivants :

- Croix du combattant à Jean-Pierre ROCHE
- Médaille commémoration d'Algérie à Claude BERNA
- Médaille commémoration d'Algérie à Roland SPAGNUL
- Médaille commémoration d'Algérie à René BRAHIER

Une élève de la classe de CM2 a également fait lu un texte émouvant en cet honneur et nous la remercions vivement pour son implication.



17 NOVEMBRE :

5 DÉCEMBRE :



20 SEPTEMBRE : MARCHÉ DU SOIR

Pour leur 9^{ème} édition et pour la 7^{ème} fois à Sainte-Suzanne, les Marchés du soir ont repris leurs quartiers et posé leurs étals, le vendredi 20 septembre 2019 de 17h à 22h, sur le parking de la salle polyvalente. Organisé par Pays de Montbéliard Agglomération en partenariat avec la Chambre Interdépartementale d'Agriculture Doubs-Territoire de Belfort et la commune de Sainte-Suzanne, le marché du soir a permis de mettre en relation producteurs, artisans et consommateurs dans l'ambiance chaleureuse d'une nuit d'automne.

L'animation a été confiée à l'orchestre de l'association de Détente et Loisirs et au club de Zumba « Les Z'Endiablées » et la restauration-buvette au CCF.



28 SEPTEMBRE : OPÉRATION VILLAGE PROPRE

L'opération Village propre renouvelée pour la seconde année a permis de ramasser 240 kg de déchets.

De nombreux habitants, dont une forte équipe de la Maison Relais, se sont rassemblés place de l'Europe ou vers le rond-point de la route de Dung. Plusieurs particuliers sont allés directement nettoyer une rue, un chemin piéton, leur impasse ou les abords de leur propriété. Merci pour cet engagement qui doit perdurer !

A savoir, tout dépôt sauvage constaté est soumis à une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €.



29 NOVEMBRE : REMISE DES RÉCOMPENSES BALCONS ET MAISONS FLEURIS, AMÉNAGEMENT PAYSAGER

La remise des prix des maisons et balcons fleuris a rassemblé les Feunus.

63 récompenses ont été décernées. Un grand bravo à vous toutes et à vous tous qui contribuez activement à l'embellissement de vos quartiers.

Lauréats (prix maisons) :

- Famille GRAIZELY, 1^{er}
- Famille CHEVRY, 2^{ème}
- Famille LIABEU, 3^{ème}

Lauréats (prix balcons) :

- Famille CORNEILLE, 1^{er}
- Famille MOREAU, 2^{ème}
- Famille RINGENBACH, 3^{ème}

Lauréats (prix aménagement paysager) :

- Famille FERNANDEZ, 1^{er}
- Famille CADET EXPEDIT, 2^{ème}
- Famille MICHAUT, 3^{ème}



22 NOVEMBRE : FORMATION DÉFIBRILLATEUR

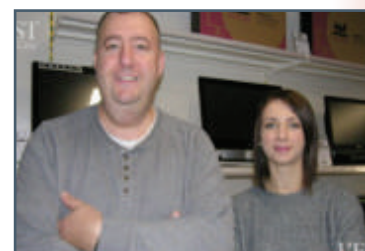
Une quinzaine de personnes se sont retrouvées pour participer à une formation défibrillateur organisée par la mairie à l'attention des associations et des élus. Christian SABATINI, secouriste et responsable de « Franche-Comté défibrillateurs » a rappelé les étapes et les conditions d'utilisation d'un défibrillateur.



NOVEMBRE : (NOUVEAU MAGASIN INFORMATIQUE) MICRO 25

Après onze années d'assistance informatique à domicile, M. Lacroix s'installe rue de Besançon. Avec sa fille Coralie, Micro 25 propose toujours de l'assistance mais aussi la vente d'appareils et périphériques informatiques.

La boutique est ouverte du mardi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 18 h 30, ainsi que le samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Téléphone : 07 66 29 27 27.



LES BALCONS DE SAINTE-SUZANNE : FUTUR LOTISSEMENT SUR LE HAUT DE LA COMMUNE

Un nouveau quartier construit par Néolia verra le jour près du lotissement Saint-Michel. Il se composera de 66 foyers comprenant un immeuble collectif de 8 logements, 2 constructions de 4 appartements, 12 maisons jumelées et 38 maisons individuelles.



GARDES NATURE COMMUNAUTAIRES

Mis en place par Pays Montbéliard Agglomération (PMA), le service des gardes nature communautaires a débuté fin 2019. 44 municipalités ont adhéré et bénéficient à présent de ce service qui vise à répondre, en lien avec les services de police, à diverses problématiques communales. Sept agents de PMA, équipés de deux véhicules de service, ont aujourd'hui toute latitude pour répondre aux difficultés rencontrées par les maires au quotidien. Parmi leurs principales missions : la lutte contre les déchets sauvages, la prévention des troubles à l'ordre public, l'application des règlements de police municipale, la gestion des animaux errants... Ce service, dont la création fut votée en conseil communautaire en mars 2019, est une précieuse ressource proposée aux maires en matière de sécurité et de salubrité publique.

PARCOURS PROFESSIONNEL DE DEUX ANCIENS FEUNUS ENGAGÉS DANS LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS : GILLES BRUTILLOT ET DAMIEN FREDY



Gilles BRUTILLOT travaillant actuellement à l'École Nationale Supérieure des Officiers Sapeurs-Pompiers à Aix-en-Provence, a été nommé, le 15 juin 2019, au grade de Lieutenant-Colonel des Sapeurs-Pompiers.

Le 01/09/1987, il rentre comme Sapeur-Pompier Volontaire au Centre d'Intervention de Sainte-Suzanne qu'il quittera en 1994, suite à son engagement comme Lieutenant de Sapeur-Pompier Professionnel au Corps de la Communauté Urbaine de Strasbourg.

Pendant 17 années, il a occupé des fonctions de chef de centre dans trois unités différentes au sein des Services Départementaux du Bas-Rhin à Strasbourg et Sélestat, puis dans le Haut-Rhin à Colmar.

Toujours attiré et investi dans la formation, il décide en 2016 de rejoindre l'ENSOSP (École Nationale Supérieure des Officiers de Sapeurs-Pompiers). C'est un endroit privilégié où il prend beaucoup de plaisir à transmettre aux jeunes officiers en formation, les fondamentaux et les valeurs de la profession ; tout ce qu'il a appris au contact des plus anciens, dès ses débuts chez les Sapeurs-Pompiers Volontaires à Sainte-Suzanne.

Le 15/06/2019, il est nommé au grade de Lieutenant-Colonel de Sapeur-Pompier Professionnel à l'École Nationale où il occupe le poste de Chef de la Division en charge de coordonner les formations des Capitaines et des Lieutenants professionnels et volontaires.



Damien FREDY, fils du Docteur FREDY, est actuellement Commandant au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) du Jura à Montmorot à côté de Lons-Le-Saulnier.

Ces deux copains ont fait ensemble l'école primaire à Sainte-Suzanne et les études secondaires au Lycée Cuvier à Montbéliard, puis une formation d'Hygiène et Sécurité à l'I.U.T. de Colmar. Tous deux ont débuté leur formation comme Sapeur-Pompier Volontaire au centre de secours de Sainte-Suzanne et à la caserne de Montbéliard, sous la responsabilité du Lieutenant Jacky MEYER. Celui-ci a actuellement 2 fils pompiers professionnels (l'un à Belfort, l'autre à Strasbourg) et a formé aussi d'autres jeunes pompiers locaux.

Deux beaux engagements au service du public dans le monde professionnel des Pompiers qui demande de la compétence et du dévouement, malgré les risques actuels.

18 OCTOBRE : REMISE DES MÉDAILLES DU TRAVAIL CHEZ CASTMETAL FWF

Thomas VANDAME, le directeur de l'usine CASTMETAL FWF à Sainte-Suzanne, a remis à quatorze salariés leur médaille du travail, tout en soulignant leur investissement professionnel.

Médaille Grand Or :

Gérard JACCOTTEY (40 ans de service), Pascal CHAVEY et Jean-Pierre POIVEY (39 ans), Mustapha ROUABAH (37 ans) et Jean-Marc COSTA.

Médaille d'Or :

Martine DUFOUR (28 ans), Raphaël SEGURA (36 ans) et Eric GAULARD (29ans).

Médaille Vermeil :

Rodolphe BAUDOIN, Florent EYMET et Eyup YURTSEVEN. Ramazan UNAL était excusé.

Médaille Argent :

Driss AMGHAR, Ghassan DALGAMOUNI, Alassane SY et Eyup YURTSEVEN.



10 JANVIER 2020 : CÉRÉMONIE DES VŒUX

A l'occasion des vœux, 3 élus ont reçu la médaille d'honneur régionale, départementale et communale par le Sénateur Jacques GROSERRIN.

- Pierre MAURY (médaille d'or), Maire de Sainte-Suzanne de 1983 à 2014, puis conseiller municipal jusqu'en 2020, actuellement retraité.
- Jeannette ORTLIEB (médaille d'or) conseillère déléguée de 1983 à 2014, puis conseillère déléguée aux affaires scolaires jusqu'en 2020 ; réélue en 2020 adjointe aux affaires scolaires et périscolaires.
- Annie DI-MAÏO (médaille de vermeil) élue conseillère municipale en 1989, puis adjointe en charges des affaires sociales, du CCAS et du périscolaire jusqu'en 2020, actuellement retraitée.

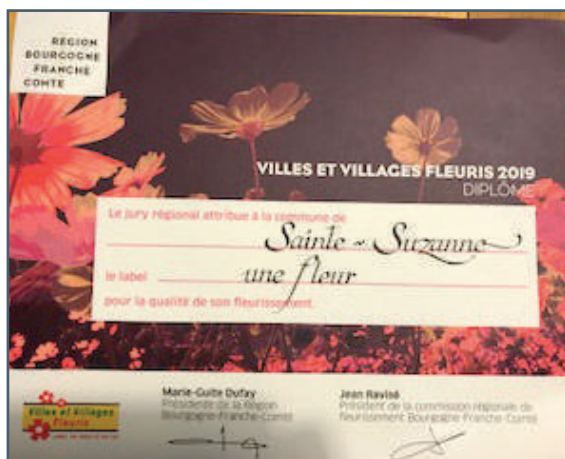
Nous tenons à leur faire part de toutes nos félicitations pour leur engagement intense à l'égard de la population durant toutes ces années.



CONSERVATION DU LABEL 1 FLEUR DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

Notre commune, Sainte-Suzanne, conserve sa fleur pour l'année 2019.

Un bel encouragement à notre équipe des espaces verts.



L'entreprise DÉFINITIONS

vous propose ses services

DÉFINITIONS
entreprise d'insertion
Des professionnels à votre service

- Travaux d'espaces verts
- Travaux de bricolage intérieur et extérieur
- Nettoyage et entretien de tombes • Maintenance
- Entretien de la maison et travaux de nettoyage

Tél. 03 81 37 10 08 **DEVIS GRATUIT**

DÉFINITIONS vous garantit :

- Un service de qualité réalisé par des professionnels
- Des interventions respectant vos exigences et habitudes
- Des prestations ponctuelles ou régulières adaptées à vos besoins • un service « clé en main »

100% solidaire - 50% de déduction fiscale*
0 frais de dossier ou d'abonnement - 0 formalité administrative
Possibilité de payer en CESU (Chèque emploi universel)
*sans casier de répondeur aux côtés de défilas par l'État

SARL DÉFINITIONS : 43, rue Villedieu - 25700 VALENTIGNEY
contact@definitions-sap.fr
www.ensemblier-defi.fr
www.facebook.com/ensemblier.defi

L'entreprise d'insertion DÉFINITIONS est une nouvelle structure de l'Économie Sociale et Solidaire émanant de l'Ensemblier DÉFI.

Elle intervient exclusivement auprès des particuliers, avec ou sans matériel, pour répondre à leurs besoins.

COMMÉMORATIONS

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Confinement oblige, cette année, la cérémonie du 8 Mai s'est déroulée sans public suivant les prescriptions gouvernementales. Le maire Frédéric TCHOBANIAN et le premier adjoint Emmanuel VIENNET ont déposé une composition florale devant le monument et ont observé une minute de silence.



8 JUIN : COMMÉMORATION EN HOMMAGE AUX MORTS POUR LA FRANCE EN INDOCHINE.

Cérémonie restreinte en raison des risques sanitaires du moment. Seuls participaient à la cérémonie : le maire, les 4 adjoints et les 2 conseillers délégués, Georges PROST, président des Anciens Combattants 39/45, Robert LOMBARDIN, président des Anciens Combattants d'AFN et OPEX, ainsi que leurs porte-drapeaux Alan MENEGON et Raymond MARC.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020

25 MAI : ELECTION DE LA MUNICIPALITÉ ET MISE EN PLACE DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Elections des adjoints et conseillers délégués :

- 1^{er} adjoint : Emmanuel VIENNET (urbanisme)
- 2^e adjoint : Antonia ROMAN (communication et cérémonies)
- 3^e adjoint : Jean-Daniel HERMETET (associations)
- 4^e adjoint : Jeannette ORTLIEB (petite enfance)
- Conseillère déléguée aux affaires sociales : Laurence CILICHINI
- Conseiller délégué aux travaux en régie : Camille WASNER



ÉQUIPE CONSEIL MUNICIPAL

Nom	Prénom
BAZZARO	Fabrice
BESSON	Claire
CILICHINI	Laurence
CORONEL	Patrick
COUPRIAUX	Carine
DESMARAIS	Gaëtan
DONZE	Véronique
GHERABI	Abdelhamid
GIORDANO	Mattéo
HERMETET	Jean-Daniel
MARILA	Danijela
ORTLIEB	Jeannette
RICHARDIN	Françoise
ROMAN	Antonia
SAULNIER	Marie-Line
TCHOBANIAN	Frédéric
VIENNET	Emmanuel
WASNER	Camille
ZOBRIST	Christian

Les adjoints et Conseillers Délégués :



Les membres du Conseil Municipal :



CRISE COVID 19



CONFECTION DE SUR BLOUSES

Bravo et merci aux couturières bénévoles du CCAS, qui, sous l'impulsion d'Annie DI MAIO et Jeannette ORTLIEB ont confectionné des sur blouses avec du tissu acheté aux Coupons d'Alsace. Elles ont été distribuées à l'association d'aides à domicile APASAD-SOINS PLUS et aux infirmières installées à Sainte-Suzanne.

DISTRIBUTION DE MASQUES LAVABLES À LA POPULATION

12/05/2020 : tout l'après-midi et une partie de la soirée, les élus de la commune et tous les bénévoles du CCAS venus en renfort, ont préparé, puis distribué à chaque habitant 2 masques lavables. Merci à eux pour leur mobilisation très rapide dès la réception de la commande groupée organisée par PMA (Pays Montbéliard Agglomération).



ECOLES ET PÉRISCOLAIRE

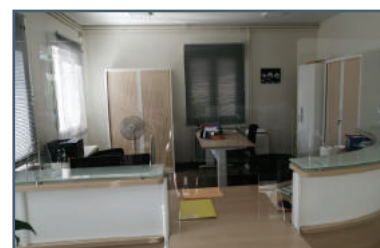
La rentrée des CP et CM2 a eu lieu jeudi 14/05 et tous les autres niveaux de la PS au CM2 le 18/05. Pour respecter les mesures de distanciation, la surface des classes des écoles de la commune a permis d'accueillir 11 élèves par classe en élémentaire et 10 par classe en maternelle. Les désinfections des surfaces sont effectuées plusieurs fois par jour par les agents de la commune.

La cantine est assurée ainsi que le bus matin et soir.



MAIRIE ET AGENCE POSTALE

Afin de garantir la sécurité des habitants et des agents face à la crise COVID 19, des protections en plexiglass ont été installées à l'accueil de la mairie et à l'agence postale.



RENTRÉE SCOLAIRE 2020-2021 :

Pour les enfants nés en 2017 et ceux des familles ayant emménagé récemment sur la commune doivent très rapidement être inscrits sur le registre de l'école. Vous pouvez faire parvenir les photos de vos documents (livret de famille, carnet de santé avec vaccinations à jour, justificatif de domicile) par mail : mairiesaintesuzanne@gmail.com en précisant le prénom des enfants à inscrire.

Pour tout renseignement : 03 81 91 19 55.



Cars Mouchet
Depuis 1934
Transports de voyageurs
Excursions

Tél. : +33 (0)3 81 96 32 43
Fax : +33 (0)3 81 96 37 80

25250 Rang Les L'Isle

cars.mouchet@wanadoo.fr | www.carsmouchet.com



REPLACEMENT FENÊTRES ET VOILETS LOGEMENTS ÉCOLE MATERNELLE

Dans la continuité de la rénovation du patrimoine communal, les seize fenêtres et volets des deux appartements situés au-dessus de l'école maternelle ont été remplacés en cette fin d'année 2019 pour un coût de 29 216.64 €.

REPLACEMENT CHAUDIÈRE MATERNELLE

Malgré un entretien régulier et suivi depuis plusieurs années, la chaudière de l'école maternelle arrivait en bout de course. Elle a donc été changée pendant les vacances scolaires de fin d'année par un modèle à condensation aux performances énergétiques supérieures à l'ancienne. Coût de l'opération 11 440.80 €.

INSTALLATION D'UN PLAFOND À L'ÉCOLE MATERNELLE

Suite à l'amélioration acoustique et thermique de l'isolation d'une salle de classe de l'école maternelle il y a un an, la municipalité a souhaité continuer, et c'est pendant les vacances d'été que les services techniques ont réalisé la pose d'un faux plafond dans la deuxième salle de classe et le couloir.



REPLACEMENT DES JEUX DANS LA COUR DE L'ÉCOLE MATERNELLE

Pour le plus grand bonheur des enfants, de nouveaux jeux ont été installés dans la cour de l'école maternelle. Vivement la récré !



LA SALLE POLYVALENTE DE SAINTE-SUZANNE A FAIT PEAU NEUVE

Erigée début 1987 sous l'impulsion du Maire Pierre MAURY, de son conseil municipal et inaugurée par Edgard FAURE, la salle polyvalente n'avait pas fait l'objet de travaux de rénovation majeurs si ce n'est la réfection partielle de la toiture. C'est chose faite depuis le 25 novembre 2019.

Après la réfection de la toiture par l'entreprise MS Couverture de Colombier le 15 novembre 2016 pour un coût de 70 000 €, il convenait d'envisager une remise à niveau technique de la salle polyvalente. Ce qui nécessitait de faire réaliser par un architecte DPLG Monsieur Jacotey de Grand Est Programmation un programme d'architecture détaillé avec une étude de faisabilité. Les besoins et désirs des associations et des usagers de la salle ont été recueillis sur un cahier et lors d'une Commission élargie aux Associations et utilisateurs de la salle polyvalente. Ainsi un préprogramme d'architecture, un programme détaillé d'Architecture avec le coût réel de la rénovation (programme très ambitieux d'environ 2 millions d'euros) ont été élaborés, en relation avec la Mairie, PMA et l'architecte de Grand Est Programmation.

L'étude de faisabilité a été remise par Monsieur Jacotey le 1er mars 2017. Devant des prévisions budgétaires irréalistes pour notre commune et les contraintes du PPRI, nos ambitions ont été sérieusement revues à la baisse pour rester dans un cadre raisonnable et dans un budget estimé aux alentours de 500 000 €, avec plusieurs phases :

La première phase a eu lieu à l'été 2018, avec un montant des travaux qui s'est élevé à 25 700 € HT. Ceux-ci, essentiellement un changement de chaudière, ont peu impacté la salle. La municipalité a pu la remettre à disposition du public hors le créneau initialement bloqué, de juillet à fin octobre 2018.

La deuxième phase des travaux, pour un budget d'environ 240 000 €, s'est déroulée entre le 1er mai et le 15 septembre 2019 (avec quelques débordements). La commune de Sainte-Suzanne en était le maître d'ouvrage; PMA, pilote et assistant du maître d'ouvrage et la maîtrise d'œuvre a été confiée à espace INGB.

Les travaux ont été répartis en cinq lots :

- Charpente et skydom avec la SARL Houzé d'Offemont,
- Menuiseries extérieures avec la SARL Courvoisier de Vieux-Charmont,
- Isolation et faux-plafond avec Plafond Laffond d'Autechoux,
- Electricité avec la SARL SEEB de Montbéliard,
- Chauffage avec la SA Beyler de Montbéliard.

Les travaux réalisés ont permis d'améliorer considérablement le confort, l'esthétique, l'isolation phonique et thermique et la sécurité de notre salle polyvalente pour la plus grande joie des associations (délocalisées pendant les travaux) et des usagers.



Une troisième phase de travaux, notamment en ce qui concerne le changement de mobilier, l'isolation thermique latérale, la rénovation des vitrages et du système d'alarme... pourra être réalisée de manière échelonnée selon les priorités de la nouvelle équipe municipale ...A suivre...

Nos remerciements vont aux associations, qui ont accepté la délocalisation pendant les travaux et aux communes de Courcelles-Les-Montbéliard et Voujeaucourt pour avoir hébergé la chorale et le badminton.

INAUGURATION DE LA FIBRE OPTIQUE

L'inauguration de l'armoire à fibre optique s'est déroulée le 17 février 2020, en présence des responsables de l'opérateur Orange et d'élus communaux.

Le raccordement de chaque quartier se poursuit actuellement. Pour connaître l'éligibilité de son logement, se rendre sur le site internet : <https://resaux.orange.fr/carte-de-couverture/fibre-optique>



RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC

La rénovation de l'éclairage public se poursuit comme chaque année. Début 2020, ce sont la rue Jean Jaurès ainsi que la Côte de Grand Vie qui ont été équipées de luminaires leds.



ACCUEIL NOUVEAUX AGENTS AUX SERVICES TECHNIQUES

Suite au départ en retraite de Thierry MATZ et du départ de Stephen HERRY, la mairie a recruté deux nouveaux agents aux services techniques :

Jorick MANZINALI ici à droite a débuté le 1er Avril, et Arnaud QUERRY à gauche le 1er Mai.

Bonne retraite Thierry !
Bonne continuation Stephen !



TOUT L'UNIVERS DE LA MAISON

- MONTBÉLIARD
- AUDINCOURT
- BELFORT
- BESANÇON



PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE

Atelier automnal avec une réalisation de coupelles en argile, joliment colorées et vernies : SUPERBE DECORATION !!!



Atelier Kapla : on peut lire la joie des enfants à construire des édifices plus grands qu'eux, BRAVO !!!

Décoration avec les feuilles multicolores ramassées à l'automne et utilisées pour orner les portes de la salle de jeux.

PENDANT LES VACANCES D'AUTOMNE

Réalisation de moulins à vent ainsi que des koenoboris : manches à air en forme de carpes (grandes découvertes pour les enfants).

Une sortie fut programmée au LOMONT sur le site des éoliennes avec la participation des Francas de BART ; goûter pour recharger les batteries miam, miam !

Une sortie pédestre au MONT-BART sur l'automne à la découverte de la nature, ce fut un moment magique et de partage, les enfants étaient ravis.

Organisation de jeux d'Halloween, avec des déguisements, maquillage,... Et dégustation de crêpes, SUPER JOURNEE !!!



PENDANT LE MOIS DE DÉCEMBRE

Au programme, réalisation de petits sapins et de couronnes ainsi que de guirlandes et décorations de table de Noël. Heureux, les enfants ont pu ramener leurs petits sujets à la maison.



RENTRÉE AU RÉSEAU RELAIS D'ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

Ils n'ont encore pas l'âge d'être inscrits à l'école maternelle, mais ils ont tout de même participé à la dernière rentrée de septembre. Accompagnés de leurs assistantes maternelles, certains tout-petits sont retournés aux activités du mercredi matin, d'autres en ont fait la découverte : jeux, chants, danses, musique, ... sont au programme pour l'année.



Les aides maternelles accompagnées des enfants qui leur sont confiés se réunissent deux fois par mois, le mercredi, de 10h à 11h, dans les locaux de l'école maternelle pour participer aux animations et s'informer. Le métier d'assistante maternelle, étant un métier à part entière avec des statuts et des réglementations. La profession exige engagement et responsabilité pour assurer au mieux l'épanouissement de l'enfant.

Souhaité par le CCAS de Sainte-Suzanne comme lieu de rencontre, d'échanges, de conseils, au service des assistantes maternelles agréées pour la garde des enfants de 0 à 6 ans, d'une part et des parents d'autre part, ce service privilégie l'intérêt de l'enfant au domicile de l'assistante maternelle.

Renseignements en mairie au 03 81 91 19 55.

ATELIER INTERNET

Internet s'installe de plus en plus dans nos vies : démarches administratives, déclaration d'impôts, suivi de consommation d'électricité, communication vidéo avec la famille éloignée géographiquement...

Pour les personnes âgées n'ayant jamais utilisé cet outil ou ayant besoin d'aide pour s'y accoutumer, le CCAS en partenariat avec l'Association SOLI-CITES a organisé gratuitement un stage de huit séances qui a permis à un groupe de volontaires de s'approprier quelques rudiments de l'informatique. Les plus intéressés pourront ensuite approfondir leurs connaissances en s'inscrivant aux cours de débutants proposés sur notre commune et ouverts à tous.



COLLECTE DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Bénévoles et membres du CCAS se sont relayés à l'entrée du magasin SuperU pendant 3 jours pour participer à la collecte annuelle organisée par la Banque Alimentaire du Doubs.

A l'initiative de Jean-Sébastien MEYRIEU, directeur du centre de formation du FC Sochaux-Montbéliard et en complément d'un travail de sensibilisation à la solidarité, des équipes de jeunes footballeurs sont venues proposer leur aide à ce travail physique où 1545 kg de marchandises collectées ont été chargées dans les camions pour être transportées en direction des entrepôts de la banque alimentaire du Doubs.

En fonction des besoins, ces produits offerts par les clients sont ensuite répartis pendant l'année aux différentes associations adhérentes.

Merci à tous ceux qui ont participé à cette collecte, soit par leur générosité, soit par leur dévouement et leur présence.



TÉLÉTHON

Même si la soirée Téléthon n'a pas eu lieu à la salle polyvalente, diverses actions menées au sein de la commune ont permis de récolter et remettre la somme de 898 € à l'AFM Téléthon.

Les bénévoles de l'association Détente et Loisirs présentaient au cours de l'exposition du CCF, un magnifique étalage d'objets décoratifs fabriqués au cours de l'année.

Puis la vente s'est poursuivie par l'organisation d'un petit marché de Noël à l'agence postale, pendant la semaine du Téléthon.

A ces actions s'est ajoutée une somme offerte par les adhérents du club des Retraités.

Merci à tous pour votre générosité.



REPAS DE FIN D'ANNÉE

Nos Anciens, invités par le CCAS, ont enfin retrouvé avec satisfaction et surprise leur salle polyvalente transformée et embellie après des mois de travaux de rénovation qui ont un peu bousculé les habitudes.

Le repas annuel reporté exceptionnellement au mois de décembre, s'est déroulé dans la bonne humeur et dans une ambiance chaleureuse agrémentée d'un décor hivernal, annonçant les fêtes de fin d'année. Servis par les membres du CCAS et quelques élus, plus d'une centaine de personnes présentes a apprécié cette journée festive qui reste une occasion de retrouver des anciens Feunus, de bavarder, de rappeler des souvenirs, de profiter de la convivialité... et aussi pour certains d'occuper la piste de danse.



MONIQUE ET YVONNE ONT EU 90 ANS

BON ANNIVERSAIRE MONIQUE !

Après une vie bien remplie, Monique HUOT-MARCHAND profite toujours de sa famille qui l'entoure affectueusement : cinq enfants, dix-neuf petits-enfants, quatre arrière-petits-enfants lui rendent régulièrement visite !

Après son mariage avec Pierre, Monique s'installe à Sainte-Suzanne en 1956. Elle exerce son métier d'enseignante pendant dix ans dans le privé, puis arrête son activité professionnelle pour se consacrer à l'éducation de ses enfants et à l'aménagement de sa maison. Dévouée et ouverte aux autres, elle participe également à la vie sociale :

enseignement du catéchisme aux enfants, quêtes de charité, petits services aux uns et aux autres ...

Puis, en 1983, ses enfants ont grandi, Monique peut s'investir davantage et entre comme conseillère municipale, aux côtés de Pierre MAURY. Elle continuera comme Adjointe aux Affaires Sociales et vice-présidente du CCAS pendant encore 2 mandats et raccrochera en 2001 pour rejoindre ensuite le club des Retraités où elle a assuré la présidence pendant quelques années. Son secret ? Sa bonne humeur, son dynamisme, son élan vers les autres, son esprit charitable, son énergie et... une mémoire surprenante !

Bon anniversaire Monique et encore de belles années pour souffler les 100 bougies.



BON ANNIVERSAIRE YVONNE !

Bien que née à Montbéliard, Yvonne a toujours habité et travaillé à Sainte-Suzanne où elle se plaît bien. Secrétaire dans l'entreprise Courant, puis au groupement des Entrepreneurs, elle a ensuite effectué quelques remplacements à la mairie de Sainte-Suzanne où elle a travaillé au projet de création et de construction du lotissement des Voironnes.

Aimant la musique et la danse, Yvonne et Marcel participent encore à tous les repas des Aînés, même s'ils sortent moins souvent qu'autrefois.

Bon anniversaire Yvonne et encore de belles années pour souffler les 100 bougies.



COLIS DE NOËL

Avec une distribution de colis aux personnes de plus de 70 ans de notre commune, à l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de Sainte-Suzanne a une fois de plus gâté ses Aînés en leur offrant une jolie boîte de produits gustatifs, présentée dans un sac à courses décoré de monuments parisiens.

Toujours appréciées par les personnes âgées, les visites des bénévoles du CCAS occasionnent des discussions qui permettent de rompre la monotonie d'une journée.



PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Afin de faciliter les déplacements des personnes souhaitant un rendez-vous avec un travailleur social, Madame Sophie ZAJAC, assistante sociale, ayant en charge la commune de Sainte Suzanne, tient une permanence sur rendez-vous, le premier et le troisième lundi après-midi de chaque mois, à la mairie de Sainte-Suzanne.

Rendez-vous au 03 81 90 72 00

ASSOCIATIONS

CCF

17^{ème} VIDE-GRENIERS :

Le Comité Culturel Feunu a, comme à l'accoutumée, organisé son 17^{ème} Vide-Greniers le 3^{ème} dimanche de septembre. Le dimanche 15 septembre 2019, de 7h à 17h plus de 90 exposants en extérieur et 25 à l'intérieur de la salle polyvalente, fraîchement rénovée, ont pu proposer de bonnes affaires aux nombreux visiteurs : bibelots, bijoux fantaisie, décorations, vêtements, matériel de bricolage, livres, ... tout un bric-à-brac faisant la joie des petits et des grands. Vous serez les bienvenus pour le 18^{ème} Vide-Greniers, le dimanche 20 septembre 2020, en qualité d'exposants, de visiteurs ou d'organisateur.



EXPOSITION PASSIONS ET CRÉATIONS :

Le samedi 9 novembre et le dimanche 10 novembre 2019, sous la férule des membres du CCF, s'est tenue, dans l'écrin qu'est maintenant devenue notre salle polyvalente de Sainte-Suzanne, la traditionnelle exposition «Passions & Créations», pour le ravissement des exposants et des visiteurs.

Vos talents nous intéressent : Pour 2020 l'exposition aura lieu le 7 et 8 novembre. Les organisateurs du CCF sont à la recherche des talents de Sainte-Suzanne quels qu'en soient les domaines : artistiques, associatifs, culturels, musicaux, sportifs, ...insoupçonnables ou reconnus. Nous vous mettrons à l'honneur pour cette exposition des talents de Sainte-Suzanne (et des villages avoisinants). Toutes les idées, bonnes volontés et suggestions sont les bienvenues. Faites-nous parvenir en Mairie, au nom du CCF, vos coordonnées ou prenez contact :
par mail à : c.c.feunu@gmail.com ou par téléphone au **06 78 17 55 46 ou 06 83 98 20 67**.



SAINT NICOLAS DU CCF :

Le mardi 3 décembre 2019 tous les enfants, professeurs et personnels des écoles élémentaires et maternelle ont été conviés à un après-midi récréatif à la salle polyvalente de Sainte-Suzanne.



ASSOCIATION DÉTENTE ET LOISIRS

VISITE DU SALON DES LOISIRS DE BESANCON :

Toujours à la recherche de nouveautés, les dames aux doigts agiles et à l'esprit créatif de l'Association Détente et Loisirs de Sainte-Suzanne, accompagnées de quelques amies, n'ont pas laissé passer l'occasion de se rendre en bus, au 1^{er} Salon des Loisirs Créatifs de Besançon du mois de septembre. Elles ont profité de toutes les démonstrations de la journée et en sont ressorties le soir, les bras chargés « d'articles indispensables » et la tête pleine de nouvelles idées qu'elles mettront en application au cours de leurs ateliers, soit pour de la confection personnelle, soit pour des ventes au profit de Téléthon, soit pour offrir...

A la grande satisfaction de nos visiteuses, le salon offrait des articles variés à la portée des amateurs de cuisine, de broderie, de peinture, de scrapbooking, de couture, de tricot, de bijoux, de bougies... et chacune y a trouvé son bonheur, en accord avec ses goûts.



STAGE DE SCRAPBOOKING :

En début d'année, un stage de scrapbooking a eu lieu à la salle polyvalente pour les adhérents de l'association Détente et Loisirs venus s'informer sur des nouvelles techniques : un carnet et un calendrier ont été confectionnés.

Un atelier de scrapbooking fonctionne le lundi de 14h à 17h et le vendredi de 13h30 à 16h (débutantes) à la salle polyvalente de Sainte-Suzanne, 1^{er} étage.



CLUB MISS (INITIATION À L'INFORMATIQUE)

Le Club informatique de Sainte-Suzanne vous propose des cours pour adultes débutants et confirmés. Les cours de débutants ont lieu, de 18 h 30 à 20 h, le lundi et le mercredi. Les cours de perfectionnement ont lieu le mardi, de 18 h 30 à 20 h, et le jeudi également.

Cotisation annuelle : 55 euros.

Renseignements et inscriptions au 06 78 59 38 95.

BOX THÉÂTRE



CATM

Erratum du dernier bulletin

Composition du bureau CATM :

- Président : M. Robert LOMBARDIN
- Secrétaire : M. Gilbert TISSERAND
- Trésorier : M. Daniel FANY

MAISON RELAIS LES 5 FONTAINES

26 novembre : 10 ans de la maison relais



13 et 14 décembre : Marché de Noël



Un succès qui a attiré près de 1200 personnes. Le personnel, les bénévoles et les 21 résidents étaient heureux d'accueillir autant de monde. Confitures, guirlandes et décorations confectionnées par les résidents ont eu un franc succès.

AMICALE DES RETRAITÉS



CHORALE CHŒUR À CŒUR



SOSS



Randonnée



Balades pédestres



Badminton



Neige



VTC



Musculation



**ENTREPRISE
RACINE**

CHAUFFAGISTE - PLOMBIER
Contrat d'entretien de chaudière

03 81 31 81 29

127 grande rue, 25550 Bavans

EURL MASSON
Mécanique Carrosserie Peinture Tourin Marquet
45 Rue de TELANÇON
25670 SAINTE SUZANNE
garagemasson-levand@orange.fr
Tel. 03 81 91 10 31

GARAGE FERRAND

Imprimerie

**Copy
Flash 25**

Nous créons et imprimons tous vos documents.
De la carte commerciale au grand format (banderole, roll-up),
en passant par les flyers, affiches...
Mais aussi vos objets publicitaires.

Contactez-nous pour un devis :

2 bis rue du Mont-Bart - 25420 Voujeaucourt

03 81 98 23 85

contact@copyflash25.com



**Commerçants
autrement**

www.magasins-u.com

superu.montbeliard@systeme-u.fr

MAGASIN OUVERT du LUNDI au VENDREDI DE 8H30 A 19H30 et le DIMANCHE DE 8H30 A 12H00.

SUPER U Montbéliard 119 faubourg de Besançon, 25200 Montbéliard

Tel : 03.81.96.71.78

- 1 - les déchets à recycler doivent être déposés en vrac au point recyclage (ne jamais les imbriquer !)
- 2 - les déchets plastiques à déposer doivent être des emballages (et non des plastiques de type tuyau de jardin, jouet, pièce automobile ...) Les déchets « imbriqués » sont considérés comme du refus et finissent à l'incinération. Ces matières ne seront pas recyclées.

PREMIER GESTE À RETENIR :

- Ne JAMAIS imbriquer un emballage dans un autre. Ecrasez vos bouteilles dans le sens de la longueur si vous avez besoin de gagner de la place. Mais ne les emboitez surtout pas.

DEUXIÈME GESTE À RETENIR :

- Déposer UNIQUEMENT des emballages au point recyclage. Un emballage, c'est quoi ? C'est un contenant ayant contenu un produit au moment de son achat. Sacs d'ordures ménagères, tapis, fourchette, casserole, poêle, etc., se retrouvent sur la chaîne du tri. S'agit-il d'emballages ? Non !

Ces erreurs représentent un coût pour la collectivité et donc pour l'utilisateur. Elles mettent à mal le bon fonctionnement du centre de tri et celui des filières de recyclage.

Pour que le tri soit une réussite jusqu'au bout de la chaîne, il est important de se rappeler qu'une fois vidés, les emballages, et seulement les emballages, sont à déposer en vrac, séparés des uns des autres, dans les points recyclage.

RAPPEL DES CONSIGNES PRATIQUES :

1. C'est un emballage ? Déposez-le dans le conteneur de tri de votre point recyclage !
2. Inutile de le laver, il suffit de bien le vider.
3. Déposez vos emballages en vrac (pas dans des sacs) dans les conteneurs dédiés.

>> LES BONS GESTES DU RECYCLAGE

Nous sommes tous acteurs du respect de la nature et de la propreté de notre commune. Nous devons nous conduire en citoyen responsable de notre environnement. Nous avons à disposition des points « R » permettant d'effectuer le tri sélectif. Nous devons utiliser les différents conteneurs mis en place.

Avoir un comportement responsable pour une vie meilleure !

ANIMAUX : QUELQUES RAPPELS



LA DIVAGATION D'ANIMAUX SUR LA VOIE PUBLIQUE

Dans un souci de sécurité et de tranquillité, elle est réglementée par un arrêté municipal pris le 02 mai 2019.

Cet arrêté prévoit :

- Article 1 : Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques et les animaux sauvages apprivoisés ou tenus en captivité.
- Article 2 : Tout propriétaire de chien doit tenir son animal en laisse sur les voies, parcs et jardins publics, à l'intérieur de l'agglomération.
- Article 3 : Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

LES DÉJECTIONS CANINES

Des plaintes sont régulièrement déposées en mairie concernant les déjections canines. Elles sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié à leur ramassage sur toute ou partie du domaine public communal.

Sachez que pour ce type d'infraction, le propriétaire du chien risque une peine pouvant aller jusqu'à 450 euros.

Se reporter à l'article R. 632-1 du code pénal qui dispose que : « est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la 2ème classe le fait de déposer, d'abandonner ou de jeter, en un lieu public ou privé, à l'exception des emplacements désignés à cet effet par l'autorité administrative compétente, des ordures, déchets, matériaux ou tout autre objet, de quelque nature qu'il soit, si ce dépôt n'est pas effectué par la personne ayant la jouissance du lieu ou avec son autorisation »

OU encore à l'article R. 116-2 (4º) du code de la voirie routière qui punit de l'amende prévue pour les contraventions de la 5ème classe le fait de laisser répandre « sur les voies publiques des substances susceptibles de nuire à la salubrité et à la sécurité publiques ou d'incommoder le public ».



ÉTAT CIVIL - PÉRIODE DU 1^{ER} JUILLET 2019 AU 30 JUIN 2020 :

Naissances :

- Noé GICHTENAERE né le 2 novembre 2019
- Malone BERNARD AGURTO né le 8 décembre 2019
- Bilel BEN HADDOU né le 23 décembre 2019
- Hailey FRIDISCH née le 14 mai 2020



Décès :

- | | | | |
|-----------------------------------|---------------------|------------------------------------|------------------|
| - Georges OUDOT | le 18 octobre 2019 | - Claude BERNA | le 21 mars 2020 |
| - Adam STORTZ | le 29 décembre 2019 | - René BRAHIER | le 12 avril 2020 |
| - Jean MATEOS | le 04 janvier 2020 | - Fernand RENAUD | le 23 avril 2020 |
| - Mohamed BENOKBA | le 23 janvier 2020 | - Denis MALESCOT | le 14 mai 2020 |
| - Amador SOBRAL HERNANDEZ MARTINS | le 06 février 2020 | - Josette NICLOSSE épouse CASTALAN | le 08 juin 2020 |

POUR RESTER AU PLUS PRÈS DE L'ACTUALITÉ

ABONNEZ-VOUS AU COMPTE TWITTER DE LA MAIRIE @saintesuzanne25



SANS OUBLIER LE SITE INTERNET DE LA MAIRIE <http://www.sainte-suzanne-doubs.fr>

SUIVEZ L'ACTUALITÉ via Facebook : [Mairie de Sainte-Suzanne](#)

.. À VENIR



- **20 septembre (journée) : vide-greniers du CCF**
- **26 septembre de 10h à 12h : Opération citoyenne Village propre**
- **17 octobre : Repas d'automne du CCAS**
- **7 novembre et 8 novembre : Exposition du CCF :**
7/11 journée des talents
8/11 journée des Associations de Sainte-Suzanne
- **11 et 17 novembre et 5 décembre : Commémorations patriotiques**
- **27 novembre : Remise des récompenses des balcons et maisons fleuris**

LA BIBLIOTHÈQUE DE BART

La bibliothèque de Bart, située à côté de l'EHPAD de Bart, vous accueille aux horaires suivants :

- Lundi de 15h à 17h30
- Mardi de 15h à 17h30
- Vendredi de 17h à 19h

Durant les vacances scolaires la bibliothèque est fermée le lundi mais reste ouverte les mardis et vendredis aux horaires habituels. Pendant les congés d'été (Juillet et Août) une permanence est assurée uniquement le vendredi de 17h à 19h.

Numéro de Téléphone : 03.81.31.11.95

Des bénévoles à votre écoute vous proposeront :

- Livres en gros caractères pour les personnes malvoyantes
- Livres pour adultes
- Livres pour enfants et adolescents

Cotisation annuelle :

- Adhérent hors commune de Bart : 7€/Adulte et 10€/Famille.
- Cotisation pour un seul enfant, jusqu'à 18 ans : 5 euros.



CALENDRIER DE COLLECTES DES DÉCHETS MÉNAGERS 2020

Sainte-Suzanne

JANVIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

FÉVRIER

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	

MARS

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

JUIN

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

AOÛT

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

OCTOBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

ORDURES MÉNAGÈRES



1 FOIS PAR SEMAINE
LE MERCREDI

Je suis respectueux des agents de collecte !

- ✓ Je mets mes déchets dans un sac bien fermé.
- ✓ Attention les sacs au sol ne sont pas ramassés !
- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.

ENCOMBRANTS



SUR RÉSERVATION UNIQUEMENT
AGGLO-MONTBELIARD.FR

OU PAR TÉLÉPHONE AU 03 81 31 84 99

AU MOINS 48 H AVANT LE JOUR DE LA COLLECTE

Les encombrants ne doivent pas dépasser 1 m³ !

- ✓ Déchets à déposer en bordure de voirie la veille ou avant 5 h du matin.
- ✓ Les encombrants doivent être visibles et accessibles au camion de ramassage (notamment lors de travaux interdisant l'accès à la rue).
- ✓ Ils doivent être entreposés sans aucune gêne pour la circulation.

03 81 31 84 99